



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E185810

VALABLE JUSQU'AU 21/03/2027

ÉDITÉ LE

26/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/09/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 832353163

Siret : 832 353 163 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 214961300193

Assurance Responsabilité Travaux :

ENTORIA CRCD04-001238

Assurance Responsabilité Civile :

ENTORIA CRCD04-001238

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : VBC

187 AVENUE DE CLICHY
75017 PARIS

Téléphone : 06 61 61 10 54

Portable : 0668519163

Site Internet : www.vbc-batiment.fr

E-mail : sc.vbc08@gmail.com

Responsabilité légale :

BOC VASILE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/02/2026
3133 PROB	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	24/03/2026
3153 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	24/03/2026
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	24/03/2026
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/02/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/02/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	17/02/2026
o Ventilation mécanique	24/03/2026
o Fenêtres de toit	17/02/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/02/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/03/2026
o Isolation des combles perdus	17/02/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.